

La Société Suisse de Médecine du Travail (SSMT) a fêté, en 2005, ses 25 ans d'existence. A cette occasion, elle a rappelé quels sont ses buts et s'est adressé à un public plus large que les seuls spécialistes en médecine du travail.

Principes de la SSMT

La SSMT est une association indépendante de médecins du travail exerçant en Suisse; elle met à disposition ses compétences reconnues dans cette discipline. La SSMT engage toutes ses forces dans la promotion d'un travail ayant un sens et ne portant pas atteinte à la santé. Elle s'implique dans le développement de bonnes conditions de travail et participe à leur acquisition auprès de tous les travailleurs.

La SSMT est une plate-forme de contact à disposition des décideurs politiques et du public en général. Elle sensibilise la société et les décideurs à toutes les questions concernant « Travail et santé ». Elle prend positions pour des thèmes de société ou de politique de santé, ainsi que pour tous les aspects médicaux du droit du travail, avec pour seul objectif de créer de bonnes conditions de travail pour tous.

La SSMT promeut sa spécialité au niveau des hautes écoles et soutient la recherche scientifique dans le domaine « Travail et Santé ». Son action se fonde sur des connaissances scientifiques et leur importance pour le terrain.

La SSMT encourage la collaboration entre ses membres et s'efforce de soutenir l'interdisciplinarité entre tous les spécialistes et autres personnes impliquées dans le domaine de la santé au travail.

Nous sommes convaincus que la médecine du travail représente un apport substantiel à l'amélioration du travail et du monde du travail, dont elle contribue à améliorer la performance et la productivité des entreprises, de même qu'elle réduit le nombre d'incapacités de travail et la perte du savoir au sein de celles-ci. La SSMT est le garant d'une médecine du travail orientée sur les besoins et centrée sur l'Homme. Son activité vise la résolution de problèmes et sert ainsi à renforcer les places de travail en Suisse, à une époque où l'environnement professionnel est en constant changement.

Buts stratégiques de la SSMT

La SSMT oeuvre pour que la prévention des risques d'atteintes à la santé soit intégrée pleinement dans la conduite d'une entreprise et soit reconnue comme mission de direction.

La SSMT soutient les mesures visant à maintenir un bon état de santé des travailleurs, les aidant à garder un esprit ouvert face à la nouveauté. Elle contribue également au maintien de l'équilibre entre exigences professionnelles et vie privée.

La SSMT encourage les mesures qui incitent les travailleurs à adopter un comportement individuel responsable envers la santé et la sécurité.

La SSMT favorise les procédés de travail adaptés à l'Homme.

La SSMT veille à ce que tous les travailleurs aient la possibilité de s'adresser à des personnes ou des services compétents en médecine du travail.

La SSMT encourage la collaboration entre travailleurs dans la recherche de solutions qui visent l'amélioration des conditions de travail.

La SSMT aide à l'élaboration et à l'application de solutions pour que chacun puisse avoir une vie au travail productive et enrichissante entraînant ainsi une réduction des coûts sociaux liés à l'exclusion du monde du travail.

La SSMT promeut toute nouvelle connaissance qui puisse contribuer à une meilleure maîtrise ou à la suppression de risques pour la santé, présents ou futurs.

La médecine du travail

Au cœur de l'activité du médecin du travail se trouve l'Homme, caractérisé par sa personnalité, ses capacités et ses insuffisances. Les objectifs et les devoirs de la médecine du travail sont, en premier, de reconnaître, en collaboration avec ses clients et ses partenaires, tous les facteurs de risques qui peuvent compromettre la santé et la capacité de travail. Avec eux, elle analyse et aide au développement de solutions, dans le but d'améliorer la santé, la capacité de travail, la sécurité et le bien-être des travailleurs.

La médecine du travail est une tâche interdisciplinaire partagée avec les autres spécialistes de la protection au travail, ainsi qu'avec d'autres partenaires de l'entreprise (ressources humaines, responsables de qualité, travailleurs sociaux, responsables de la production).

Les clients et partenaires de la médecine du travail sont les entreprises, les assurances et les organes d'exécution (SUVA, seco, AI, etc.), les associations d'employeurs et d'employés, diverses organisations, ainsi que des personnes individuellement.

Le médecin du travail est

Un promoteur de la qualité du travail, de la santé et du bien-être à la place de travail

Un interlocuteur pour tous les problèmes de santé qui concernent la place de travail

Une personne de confiance, à la fois pour les employeurs et les employés, dont la mission est de créer un climat de travail positif

Un intermédiaire entre le corps médical et les entreprises

Un expert des maladies professionnelles et des maladies liées au travail, ainsi que de leur prévention

Un coordinateur aidant à la réinsertion des travailleurs atteints dans leur santé

Un expert qualifié pour le placement d'un travailleur à un poste adapté à ses conditions

Un promoteur des performances et de la capacité de travail

Un partenaire de l'entreprise dont l'objectif est aussi de participer à l'amélioration de la productivité, à la réduction des coûts et de l'absentéisme